

REVENUS 2015

15

Pour vous renseigner, un numéro
ou une adresse internet
ou votre centre des finances publiques.
Déclarez en ligne ou signez votre déclaration
et renvoyez-la à cette adresse

► 01 30 97 44 33
► sip.versailles-@dgfip.finances.gouv.fr
SIP VERSAILLES SUD
SAID SECTEUR 1
12 RUE DE L'ECOLE DES POSTES
78015 VERSAILLES CEDEX

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

eic

L'EXPERTISE
INNOVANTE

POUR DÉCLARER SUR IMPOTS.GOUV.FR



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Date limite

Internet

Papier

M THOMAS BLONDEL Eric
ou MME THOMAS BLONDEL Marie-Christine

2 PLACE ROYALE
78000 VERSAILLES

VOTRE N° FISCAL POUR DÉCLARER EN LIGNE		SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE DE MOT DE PASSE	
DÉCLARANT 1	2080895073362	N° DE DÉCLARANT EN LIGNE	9236680
DÉCLARANT 2	1965211533068	REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE : REPORTEZ-VOUS À VOTRE DERNIER AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU	

CHANGEMENT D'ADRESSE EN 2015

DATE DU DÉMÉNAGEMENT / / 2 0 1 5

Adresse au 1er janvier 2016

N° RUE

CODE POSTAL COMMUNE

Appartement

N° ÉTAGE ESCALIER BÂTIMENT RESIDENCE NB PIÈCES

Statut

PROPRIÉTAIRE LOCATAIRE COLOCATAIRE HÉBERGÉ GRATUITEMENT

NOM DU PROPRIÉTAIRE NOM DU COLOCATAIRE

CHANGEMENT D'ADRESSE EN 2016

DATE DU DÉMÉNAGEMENT / / 2 0 1 6

Adresse actuelle

N° RUE

CODE POSTAL COMMUNE

Appartement

N° ÉTAGE ESCALIER BÂTIMENT RESIDENCE NB PIÈCES

ÉTAT CIVIL

DÉCLARANT 1

Nom de naissance THOMAS

Prénoms Eric

Date de naissance 26 10 1954 Corrigez

Lieu de naissance 92 ISSY LES MOULINEAUX

Corrigez

DÉPARTEMENT COMMUNE OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER

DÉCLARANT 2

GODILLON

Marie-Christine

28 12 1956 Corrigez

92 NEUILLY SUR SEINE

DÉPARTEMENT COMMUNE OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER

Nom auquel vos courriers seront adressés

THOMAS BLONDEL

THOMAS BLONDEL

Corrigez

Votre téléphone 0609137757 Corrigez

Votre mél vercad@VERCAD.fr

Corrigez

CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC Si aucune de vos résidences (principale ou secondaire) n'est équipée d'un téléviseur, cochez ØRA

DISPENSE DE DÉCLARATION EN LIGNE Si votre revenu fiscal de référence de 2014 est supérieur à 40 000 euros et que votre résidence principale est équipée d'un accès internet, votre déclaration de revenus doit être réalisée par internet. Toutefois, si vous estimez ne pas être en mesure de le faire, vous pouvez continuer à utiliser le présent formulaire.

SIGNATURE DU OU DES DÉCLARANTS

À VERSAILLES Le 04/06/2016

Dépôt de déclaration au titre d'un mandat :
apposez votre cachet et cochez ►

 ØTA

Aucune modification, aucun complément,
déclarez par smartphone ►

N° FIP	SERVICES GESTIONNAIRES	DIR	SITUATION ET CHARGES DU FOYER FISCAL	ÉLÉMENTS POUR LA TAXE D'HABITATION
780 91 35 9690637789 3 B				

A | SITUATION DU FOYER FISCAL EN 2015

Rectifiez si nécessaire dans la case blanche

Marié(e)s M Célibataire C
 Divorcé(e) / séparé(e) D Veuf(ve) V
 Pacsé(e)s O

Date des changements en 2015

- Mariage X / / Pacs X / /

N° fiscal de votre conjoint

Vous optez pour la déclaration séparée de vos revenus 2015 B

- Divorce / séparation / rupture de Pacs Y / /

- Décès : déclarant 1 Z / /

déclarant 2 Z / /

Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire**1. En cas de célibat, divorce, séparation, veuvage**

> Vous viviez seul au 1er janvier 2015 et vous avez un enfant :
 • majeur non rattaché à votre foyer (ou mineur imposé en son nom propre)
 • ou décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre
 Vous avez élevé cet enfant pendant au moins cinq années
 au cours desquelles vous viviez seul L

> Vous ne viviez pas seul au 1er janvier 2015 N **2. Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour invalidité d'au moins 40 % ou d'une carte d'invalidité d'au moins 80 %**

P
 Votre conjoint remplit ces conditions, ou votre conjoint,
 décédé en 2015, remplissait ces conditions. F

3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre :

- Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf et :
 • vous avez plus de 74 ans et vous remplissez ces conditions ;
 • ou vous avez plus de 74 ans et votre conjoint décédé bénéficiait
 de la demi-part supplémentaire ;
 • ou votre conjoint décédé en 2015 bénéficiait de la demi-part
 supplémentaire W
 - Vous êtes mariés ou liés par un Pacs et l'un des deux déclarants.
 âgé de plus de 74 ans, remplit ces conditions S
 - Vous avez une pension de veuve de guerre G

B | PARENT ISOLÉT **C | PERSONNES À CHARGE EN 2015**

Rectifiez si nécessaire dans la case blanche

Enfants à charge

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans au 1er janvier 2015
 ou nés en 2015 ou handicapés quel que soit l'âge F

Année de naissance dont enfants titulaires de la carte d'invalidité G Année de naissance **Enfants à charge en résidence alternée**

Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans au 1er janvier 2015
 ou nés en 2015 ou handicapés quel que soit l'âge H

Année de naissance dont enfants titulaires de la carte d'invalidité I Année de naissance

Nom et adresse de l'autre parent

Personnes invalides à charge, vivant sous votre toitNombre de titulaires de la carte d'invalidité d'au moins 80 % R Année de naissance

Nom, prénoms, date et lieu de naissance

D | RATTACHEMENT EN 2015 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS

Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs
 sans enfant J

Nombre d'enfants mariés/pacsés et d'enfants non mariés
 chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants) N

Nom, prénoms, date et lieu de naissance

COORDONNÉES BANCAIRES (nécessaires pour le versement des crédits d'impôt. Si ces coordonnées sont inexactes, joignez obligatoirement un RIB.)BIC IBAN **INFORMATIONS****VOS REVENUS CONNUS**

6 | CHARGES DÉDUCTIBLES

CSG déductible connue, calculée sur les revenus du patrimoine. *Si ce montant est inexact, corrigez case 6DE* 9 860 6DE 9 859

1^{ER} ENFANT 2^E ENFANT

Pensions alimentaires versées à des enfants majeurs sur décision de justice définitive avant 2006 6GI 6GJ

Autres pensions alimentaires versées à des enfants majeurs 6EL 6EM

Autres pensions alimentaires versées (enfants mineurs, ascendants, ...) : décision de justice définitive avant 2006 6GP

Autres pensions alimentaires versées (enfants mineurs, ascendants, ...) 6GU

Nom et adresse des bénéficiaires

Déductions diverses 6DD

Nature des déductions

ÉPARGNE RETRAITE : PERP ET PRODUITS ASSIMILÉS

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2	PERS. À CHARGE
Cotisations PERP, PRÉFON, COREM, CGOS et produits assimilés 6RS <input type="text"/>	6RT <input type="text"/>	6RU <input type="text"/>	
Plafond de déduction 14 630	14 630	<input type="text"/>	
<i>Corrigez si le montant est inexact</i> 6PS <input type="text"/>	6PT <input type="text"/>	6PU <input type="text"/>	
Vous souhaitez bénéficier du plafond de votre conjoint		6QR <input type="checkbox"/>	
Vous êtes nouvellement domicilié en France en 2015 après avoir résidé à l'étranger pendant les 3 années précédentes		6QW <input type="checkbox"/>	
Cotisations aux régimes obligatoires d'entreprise de retraite supplémentaire ou aux contrats « Madelin » et versements exonérés sur un PERCO 6QS <input type="text"/>	6QT <input type="text"/>	6QU <input type="text"/>	

7 | RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Dons à des organismes établis en France

- Dons versés à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (maximum 529 €) 7UD

- Dons versés à d'autres organismes d'intérêt général 7UF

- Dons et cotisations versés aux partis politiques 7UH

Cotisations syndicales des salariés et pensionnés *sauf option frais réels*

7AC DÉCLARANT 1 7AE DÉCLARANT 2 7AG PERS. À CHARGE

Nombre d'enfants poursuivant leurs études

	COLLÈGE	LYCÉE	ENS. SUPÉRIEUR
- Enfants à charge 7EA <input type="text"/>	7EC <input type="text"/>	7EF <input type="text"/>	
- Enfants à charge en résidence alternée 7EB <input type="text"/>	7ED <input type="text"/>	7EG <input type="text"/>	

Frais de garde des enfants de moins de 6 ans *au 1er janvier 2015*

	1 ^{ER} ENFANT	2 ^E ENFANT	3 ^E ENFANT
- Enfants à charge 7GA <input type="text"/>	7GB <input type="text"/>	7GC <input type="text"/>	
- Enfants à charge en résidence alternée 7GE <input type="text"/>	7GF <input type="text"/>	7GG <input type="text"/>	

Nom et adresse des bénéficiaires

Services à la personne. Sommes versées pour l'emploi à domicile :

- si en 2015 vous (et votre conjoint pour un couple marié ou pacsé) avez exercé une activité professionnelle ou avez été demandeur d'emploi 7DB
- si en 2015 vous (ou votre conjoint pour un couple marié ou pacsé) étiez retraité ou sans activité et non demandeur d'emploi 7DF
- si vous avez engagé les dépenses pour un ascendant bénéficiaire de l'APA 7DD

- Nombre d'ascendants bénéficiaires de l'APA, âgés de plus de 65 ans, pour lesquels vous avez engagé des dépenses 7DL

- Vous avez employé directement pour la première fois un salarié à domicile 7DQ

- Vous (ou votre conjoint ou une personne à votre charge) avez la carte d'invalidité d'au moins 80 % 7DG

Nom et adresse des bénéficiaires

Primes des contrats de rente-survie et d'épargne-handicap

7GZ

Dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes dépendantes

7CD 1^{RE} PERSONNE 7CE 2^E PERSONNE

Intérêts des emprunts contractés pour l'acquisition ou la construction de l'habitation principale *payés en 2015 avec offres de prêt émises avant le 1.1.2011*

- Logements anciens acquis au plus tard le 30.9.2011 et logements neufs acquis ou construits au plus tard le 31.12.2009 7VZ

- Logements neufs non-BBC acquis ou construits du 1.1.2010 au 31.12.2010 7VV

- Logements neufs non-BBC acquis ou construits du 1.1.2011 au 30.9.2011 7VT

- Logements neufs BBC acquis ou construits du 1.1.2009 au 30.9.2011 7VX

8 | DIVERS

	DÉCLARANT 1	DÉCLARANT 2
Élus locaux <i>indemnités de fonction soumises au régime de la retenue à la source</i> 8BY <input type="text"/>	8CY <input type="text"/>	
Retenue à la source en France <i>Report de l'annexe n° 2041 E</i> ou impôt payé à l'étranger <i>Report de la déclaration n° 2047</i> 8TA <input type="text"/>		
Revenus exonérés retenus pour le calcul du taux effectif <i>autres que les salaires et pensions</i> 8TI <input type="text"/>		
Revenus étrangers imposables en France, ouvrant droit à un crédit d'impôt égal au montant de l'impôt français 8TK <input type="text"/>		
Plus-values en report d'imposition non expiré. <i>Si le montant imprimé est inexact, corrigez case 8UT</i> 2 118 8UT <input type="text"/>		
Revenus exonérés non retenus pour le calcul du taux effectif <i>organismes internationaux, missions diplomatiques ou consulaires</i> 8FV <input type="checkbox"/>		
Contrats d'assurance-vie souscrits à l'étranger <i>joignez la liste des contrats</i> 8TT <input type="checkbox"/>		
Comptes ouverts, utilisés ou clos à l'étranger <i>joignez la déclaration n° 3916 ou la liste des comptes sur papier libre</i> 8UU <input type="checkbox"/>		